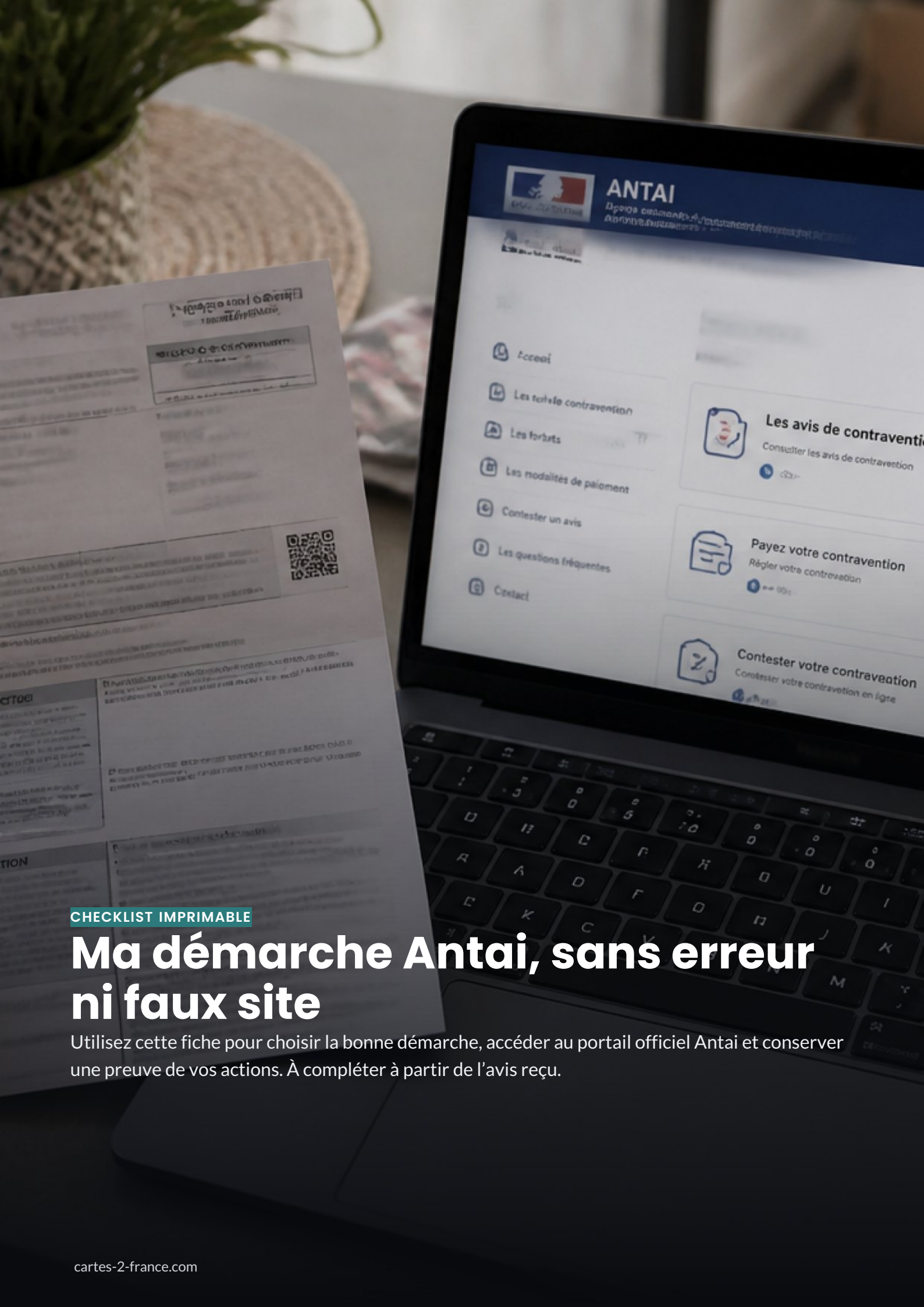




CHECKLIST IMPRIMABLE

Ma démarche Antai, sans erreur ni faux site

Utilisez cette fiche pour choisir la bonne démarche, accéder au portail officiel Antai et conserver une preuve de vos actions. À compléter à partir de l'avis reçu.

Au sommaire

- 1 Les 4 réflexes essentiels
- 2 Le parcours à suivre
- 3 Avant de commencer
- 4 Quelle démarche rechercher ?
- 5 Ce qu'Antai ne remplace pas

Les 4 réflexes essentiels

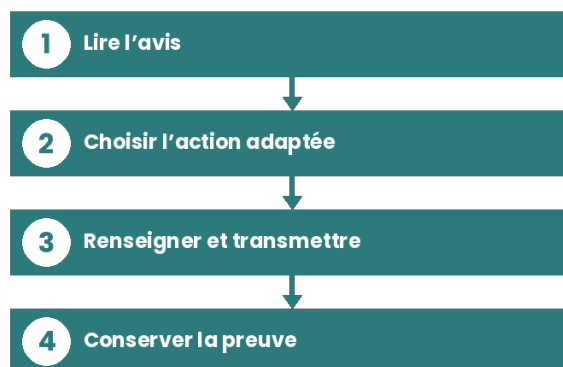
Commencer par lire attentivement l'avis de contravention reçu.

Préparer les références et les informations demandées sur l'avis.

Utiliser directement l'adresse antai.gouv.fr ou une source institutionnelle fiable.

Conserver la confirmation, l'accusé d'enregistrement et les échanges liés à la démarche.

Le parcours à suivre



1 Lire l'avis

Repérez la nature de l'avis, son numéro, les références associées et le délai indiqué sur le document.

2 Choisir l'action adaptée

Sélectionnez le service correspondant à votre situation : paiement ou consignation, contestation, désignation d'un conducteur ou suivi d'une requête.

3 Renseigner et transmettre

Saisissez les informations demandées avec exactitude et joignez les justificatifs utiles lorsque la démarche le prévoit.

4 Conserver la preuve

Enregistrez ou imprimez la confirmation, l'accusé de transmission et tout échange associé à votre dossier.

Avant de commencer



J'ai l'avis de contravention sous les yeux

Les références figurent sur le document reçu.



J'ai identifié la démarche souhaitée

Païement ou consignation, contestation, désignation ou suivi.



J'ai vérifié le délai applicable

Le document reçu et le service officiel font foi pour le dossier.



J'ai préparé les informations nécessaires

Références de l'avis, informations d'identité et justificatifs utiles selon la démarche.



Je peux conserver une preuve

Préparez un emplacement pour l'accusé, la confirmation et les échanges.

Quelle démarche rechercher ?

Votre besoin	Action à rechercher	À préparer	Point de vigilance
Régler la somme demandée	Païement ou consignation	Références de l'avis et moyen de paiement	Contrôler le récapitulatif avant validation
Refuser ou discuter l'avis	Contestation ou requête en exonération	Motif, références et justificatifs utiles	Respecter le délai inscrit sur l'avis
Indiquer le conducteur réel	Désignation d'un conducteur	Informations exactes sur la personne concernée	Une désignation incomplète peut bloquer le traitement
Connaître l'état du dossier	Suivi d'une requête	Références de l'avis et de la démarche	Un accusé d'enregistrement n'est pas une décision finale

! Attention aux faux sites et aux SMS

Saisissez vous-même antai.gouv.fr dans la barre d'adresse ou partez d'une source publique reconnue. Ne vous fiez pas uniquement à un SMS ou à un courriel qui impose un paiement immédiat, même s'il reprend un logo ou une présentation administrative. Vérifiez le nom de domaine et la cohérence de la page avant de transmettre des données personnelles ou bancaires.

LA PROCÉDURE ANTAI

DE LA RÉCEPTION DE L'AVIS D'INFRACTION AU CHOIX DE VOTRE ACTION

Ce schéma présente les étapes officielles pour traiter un avis de contravention en ligne sur le site de l'Antai : www.antai.gouv.fr



SCHÉMA Le parcours officiel : lire l'avis, choisir l'action, transmettre les informations, puis conserver la preuve.

Ce qu'Antai ne remplace pas

Antai traite certaines infractions et certains avis associés, mais ne couvre pas toutes les démarches liées à un véhicule.

Les questions relatives au permis de conduire ou au certificat d'immatriculation relèvent souvent d'un autre service compétent.

Une amende de stationnement peut dépendre de la collectivité ou du dispositif local mentionné sur l'avis.

Une décision de tribunal doit être traitée selon les indications de la juridiction concernée.

Les délais, modalités et services disponibles dépendent de la nature de l'avis. Le document reçu et le portail officiel font foi pour votre dossier.